LETTRE D'INFORMATION | AOÛT 2018



SANDRA MARSAUD

députée de la 2^e circonscription de la Charente

ÉDITO

est une année de mise en place de mon mandat empreinte d'une grande intensité de travail que je vous livre dans cette première lettre d'information. Le renouvellement des visages a eu lieu pour une partie du monde politique et celui des usages a également bien débuté à l'Assemblée nationale. Je suis fière d'en faire partie et de vous y représenter.

Quatre-vingt-dix-neuf textes ont été votés. Parce que les effets des décisions et des votes du parlement s'inscrivent dans un temps long, la volonté de transformation du pays annoncée dans le programme présidentiel est nécessairement dense. C'est cette volonté qui a guidé notre première année sur les bancs de nos commissions et dans l'hémicycle. C'est aussi l'envie d'agir de tout nouveau parlementaire dans le cadre de sa mission qui a donné le ton. Vous le verrez, pour moi comme pour mes collègues, les possibilités d'investissement étant vastes, nous nous sommes investis pleinement dans l'ensemble des rôles du parlement : commissions, groupes d'études, missions d'information, rapports, organismes extra-parlementaires.

Le renouvellement des visages dont je fais partie est aussi lié à l'une des réformes du quinquennat précédent : le non-cumul des mandats, notamment pour les parlementaires. Désormais et à quelques exceptions près, il n'y a plus de députés-maires-présidents d'intercommunalités ou de sénateurs-maires. Il n'y a donc plus de confusion sur le rôle du député à l'échelle de son territoire d'élection. Le député n'est pas un maire et ne le remplace pas : ils s'accompagnent mutuellement lorsque les sujets convergent. En effet, le député est élu « par » les citoyens d'une circonscription mais il est député « de » la Nation : il est

chargé de faire et de voter la loi, de contrôler l'action du gouvernement; il se fait parfois le relais de sujets dépassant le cadre de sa circonscription d'élection. Toutefois, ma mission à l'Assemblée nationale s'inscrit plus particulièrement dans la volonté d'approfondir, encourager, soutenir l'idée de cohésion des territoires, plus particulièrement les ruralités. Les choix et les fonctions présentées dans cette lettre sont liés à cet engagement.

Libre et loyale, je soutiens la mise en œuvre du programme présidentiel tout en poursuivant les rencontres avec les citoyens afin de contribuer à accompagner des territoires ruraux différenciés : lors de son discours au 1er Congrès de Versailles en juillet 2017, le président de la République a abordé avec intensité cette notion d'expérimentation et de différenciation dont les territoires doivent bénéficier. Mon engagement pour la Charente, au sein de notre grande région, reste celui-ci. Je le porte dans mes travaux à l'Assemblée nationale et dans les dossiers sur lesquels je m'étais engagée pendant ma campagne. Je vous en fais part. Et je continue à rester à votre écoute.

+ à l'Assemblée nationale

1. mes fonctions en lien avec les territoires

• le choix évident de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

Géographe-urbaniste et élue de collectivités rurales, j'ai choisi cette commission qui répond pleinement aux enjeux que connaît notre territoire charentais : le désenclavement, les mobilités et la couverture numérique, la revitalisation des bourgs et des villes, l'agriculture et les énergies renouvelables...

Le député appartient obligatoirement à l'une des huit commissions permanentes. La commission permanente du développement durable et de l'aménagement du territoire a été créée le 1er juillet 2009. Son périmètre de compétences se concentre sur : l'aménagement du territoire, la construction, les mobilités, l'équipement, les infrastructures, les travaux publics, l'environnement et le réchauffement climatique, la chasse. Chaque commission étudie les textes avant la séance publique et contrôle un secteur particulier; elle prépare le débat qui aura lieu en séance et qui aboutira au vote de la loi.

En tant que membre de cette commission, j'ai notamment intégré la mission d'information sur le foncier agricole et l'artificialisation des sols : les terres agricoles sont l'objet d'enjeux spéculatifs mais

2e circonscription de Charente 1153 communes I116 367 habitants 11225 km² Cognac Jarnac 16 cantons 13 intercommunalités Segonzac Châteauneuf Mouthiers sur-Boëme Coteaux Villeboisdu Blanzacais Lavalette Barbezieux Baignes Montmoreau Brossac • Chalais Aubeterre les trois circonscriptions de la Charente

doivent principalement répondre aux objectifs de développement durable à savoir une utilisation économe et de nouveaux modes d'exploitation. Par ailleurs, je viens d'intégrer la mission d'information sur les agro-carburants.

Les missions d'information parlementaires concernent des sujets sensibles ou des thèmes d'actualité intéressant tous les groupes politiques et toutes les commissions. Elles donnent lieu à un rapport suite à des auditions et des débats et peuvent déboucher sur une proposition de loi.

Je représente l'Assemblée nationale à la commission supérieure des sites, perspectives et paysages [CSSPP]. Nous débattons sur les avis de classement ou de déclassement des sites répartis sur l'ensemble du territoire national.

La commission supérieure des sites, perspectives et paysages fait partie des organismes extra-parlementaires au sein desquels siègent des sénateurs et des députés afin de représenter le parlement.

mes autres fonctions

> Je fais partie de plusieurs **groupes d'études** qui intéressent directement nos territoires ruraux : vice-présidente du groupe d'étude Urbanisme, secrétaire du groupe d'étude Enjeux de la ruralité, membre des groupes d'études Changement climatique, Énergie verte et bien entendu Vigne, vin, œnologie.

Les groupes d'études sont des instances informelles ouvertes à tous les députés. Ils assurent une veille juridique et technique de nature politique, économique, sociale et internationale sur des sujets trop spécifiques pour être abordés en commission permanente.

> Je suis vice-présidente du **groupe d'amitié** France-Indonésie. Je suis également membre des groupes d'amitiés France-Danemark et France-Finlande.

Les groupes d'amitié rassemblent des députés qui souhaitent participer au développement des relations internationales du parlement. Leur principale activité consiste à tisser des liens avec les parlementaires du pays considéré. > Enfin, je siège à la commission départementale de dotation d'équipement des territoires ruraux [DETR] qui analyse et alloue les subventions aux collectivités rurales qui en font la demande pour leurs projets d'aménagement.

2. <u>mes travaux pour cette</u> première année



En débat à la commission permanente des affaires économiques sur le projet de loi ELAN - 18/05/2018

Deux rapports pour avis

Projet de loi ELAN [évolution du logement, de l'aménagement et du numérique] Projet de loi de finances 2018 « mission cohésion des territoires »

1 question au gouvernement Intempéries, grêles du 26 mai 2018 6 questions écrites

7 propositions de loi co-signées [groupe LaREM]

3 propositions de résolution Plus de 40 amendements proposés

la semaine type de votre députée

en circonscription : rendez-vous individuels (citoyens, élus, associations, institutionnels, entreprises) ou séance dans LUNDI l'hémicycle (16h, 21h30)* à l'Assemblée nationale petit déjeuner de travai réunions de groupe LaREM, déjeuner de travail, réunion de préparation des travaux MARDI de la commission permanente au sein de la majorité, travaux en commission permanente, questions au gouvernement et séance dans l'hémicycle (16h, 21h30) à l'Assemblée nationale : petit déjeuner de travail, groupes d'études, travaux en commission permanente, déjeuner de travail, MERCREDI questions au gouvernement (15h) et séance dans l'hémicycle (16h, 21h30) à l'Assemblée nationale : réunion des missions d'information, petit déjeuner JEUDI de travail, déjeuner de travail, séance dans l'hémicycle (9h30, 15h, 21h30) en circonscription rendez-vous à la permanence de Jarnac ou permanences VENDREDI en mairies ou séance dans l'hémicycle (16h, 21h30) * en circonscription: rendez-vous à la permanence, manifestations locales SAMEDI en circonscription : **DIMANCHE** manifestations locales

* les semaines où je suis de permanence dans l'hémicycle, je dois être présente à Paris du lundi au vendredi, voire très ponctuellement les WE, selon l'avancée des textes. • mes activités en tant que commissaire au développement durable et à l'aménagement du territoire

> rapporteure pour avis sur le projet de loi de finances 2018, mission « cohésion des territoires » septembre à décembre 2017 Les programmes budgétaires de cette mission viennent accompagner les collectivités locales dans leur domaine de compétences, notamment sur les thèmes de l'attractivité : primes d'accompagnement à l'installation ou au maintien d'activités, développement de services avec les maisons de service au public et les maisons de santé pluri-professionnelles. Ce budget 2018 a vu les crédits alloués maintenus dans l'objectif de favoriser une politique d'aménagement du territoire la plus équilibrée.

> rapporteure pour avis sur le projet de loi ELAN [évolution du logement, de l'aménagement et du numérique] avril à juin 2018



Projet de loi ELAN, 10 jours de débats en 1º lecture : 3194 amendements, 65 articles, 50 heures de débats programmées - 31/05/2018

Intervention sur la création du dispositif « opérations de revitalisation de territoire » support juridique au programme « action cœur de ville » dont bénéficieront Cognac et Angoulême (5,4 milliards d'euros déployés pour venir en aide aux villes moyennes dans leurs fonctions de centralité commerciale et de reconquête des logements).

> intervention en hémicycle 07/12/2017 Dans le cadre d'une proposition de loi pour évoquer la création d'une agence nationale de cohésion des territoires, une boîte à outils souhaitée par le président de la République, dédiée à l'accompagnement de l'État dans les projets des collectivités rurales. Cette structure, au stade de la réflexion, sera prochainement créée par amendement au projet de loi ELAN.

Le rapporteur pour avis est nommé par les membres de la commission. Sa désignation prend en compte la compétence et l'expertise acquise concrétisée par la rédaction d'un rapport issu d'un important travail préparatoire - auditions, rencontres de membres des cabinets ministériels, hauts fonctionnaires. Une commission permanente saisie « pour avis » signifie qu'elle a la charge d'examiner une partie d'un projet ou d'une proposition de loi et de rendre un avis. La commission saisie « au fond » en examine l'intégralité et son avis prime. Le rapporteur pour avis porte la voix de sa commission.

> plus de 90 amendements co-signés, plus de 40 amendements proposés

Un amendement est une modification constructive à un texte dont est saisie une assemblée.

Un projet de loi est un texte déposé à l'Assemblée nationale au nom du Gouvernement. Une proposition de loi est un texte résultant d'une initiative parlementaire.

• contrôle de l'action du gouvernement

> en hémicycle, en séance hebdomadaire des questions d'actualité



Question au gouvernement : intempéries de grêle dans les vianobles des Charentes et de Gironde - 29/05/2018

Suite aux dégâts de la grêle sur les vignobles des Charentes et de Gironde, demande d'un accompagnement durable des viticulteurs par la mise en place de solutions d'assurances nouvelles et d'un nouveau système d'épargne de précaution. S'en est suivie une réunion organisée par le préfet de Région à Cognac.

> questions écrites sur les thèmes suivants : les critères de mobilité et de vulnérabilité dans l'accès aux soins en zone rurale, les nuisances sonores de la LGV Océane, les assurances récoltes viticoles, les compétences eaux pluviales des collectivités territoriales, les mineurs « non accompagnés » pris en charge par l'aide sociale à l'enfance dans les départements, la biodiversité.

Les questions écrites sont publiées au *Journal officiel* et sur le site de l'Assemblée nationale ainsi que les réponses des différents ministères concernés.

+ bilan d'une première année

1. des avancées notables

- l'enseignement des savoirs fondamentaux à l'école est renforcé et les effectifs des classes de CP des territoires les moins favorisés ont été divisés par deux. 15 milliards d'euros seront investis dans la formation professionnelle.
- davantage de pouvoir d'achat : l'augmentation du salaire net grâce à la suppression de certaines cotisations salariales ; la suppression progressive de la taxe d'habitation d'ici 2022.
- la hausse de l'allocation adulte handicapé et du minimum vieillesse.
- la couverture en haut débit de nos territoires ruraux grâce à un accord conclu avec les opérateurs de téléphonie.
- ◆ la France sera le premier pays à sortir des hydrocarbures en 2040 en ne prolongeant pas les concessions existantes.
- L'année 2018 verra aussi l'aboutissement de textes primordiaux sur :
- > l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine

et durable [loi EGAlim] permettant aux agriculteurs de mieux négocier les prix de leur production

- > l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique [loi ELAN]
- > le plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises [loi PACTE] qui simplifiera les démarches de création et améliorera l'accompagnement à l'exportation.

en chiffres

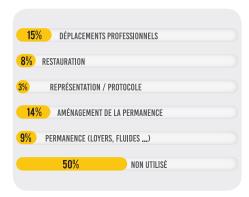


2. mon engagement dans la transparence

La transparence dans l'action de vos représentants, souhaitée durant la campagne pour l'élection présidentielle puis législative, s'est traduite dès l'été 2017 par le vote de la loi « pour la confiance dans la vie politique » et par la modification du règlement de l'Assemblée nationale.

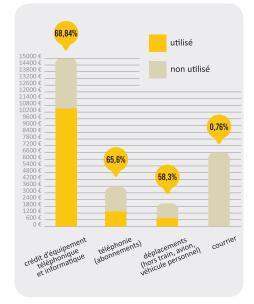
• Avancée votée par les députés lors de la modification du règlement de l'Assemblée nationale, l'indemnité de représentation et de frais de mandats [IRFM] est devenue au 1^{er} janvier dernier l'avance de frais de mandats [AFM]. Elle implique une justification des frais et une tenue des comptes annuels. Voici une synthèse de l'utilisation de ces frais et des différentes enveloppes.

utilisation de l'avance de frais de mandat sur la 1^{re} année



• Soucieuse de restaurer la confiance dans l'action publique, l'Assemblée nationale a créé sept groupes de travail qui permettent de rénover en profondeur le fonctionnement de l'institution et de la rendre plus proche des préoccupations actuelles : statut des députés, conditions de travail des collaborateurs, procédure législative et droits de l'opposition, moyens de contrôle et d'évaluation, développement durable, démocratie numérique, ouverture et rayonnement.

gestion des autres crédits alloués sur l'année



3. sujets locaux, enjeux nationaux

ateliers citoyens

Engagement de campagne, les ateliers citoyens organisés en circonscription participent à la rénovation de notre démocratie et à la relation du député avec le territoire. Ils alimentent mes travaux et ceux de mes collègues. Trois ateliers ont été organisés sur les thématiques des mobilités, du logement et de l'agriculture.

> atelier mobilité à Barbezieux - 02/12/2017



Les participants ont fait le constat d'un transport collectif inexistant ou peu adapté en particulier dans le Sud-Charente, d'un déficit d'information sur les services d'accompagnement et les transports existants, et de la nécessité impérative de développer le co-voiturage.

> atelier logement à Jarnac - 19/02/2018



Dans le cadre de l'avant-projet de loi ELAN, les acteurs du logement conviés ont partagé leur vision et leur expérience pour tendre vers une idée commune : le logement est un véritable enjeu d'aménagement et de reconquête des territoires ruraux à l'heure du développement effréné des métropoles. Trois enjeux locaux ont été relevés : le besoin d'une feuille de route à l'échelle départementale pour la définition d'une véritable

politique de l'habitat, aider les différents acteurs publics et privés dans leurs interventions, un accompagnement en ingénierie des collectivités.

> atelier agriculture alimentation à Angoulême - 10/03/2018



Suite aux états généraux de l'alimentation ouverts durant l'été 2017 au plan national et à mon initiative à Jarnac en novembre 2017, il m'a paru nécessaire d'organiser un atelier sur le projet de loi « équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable », en coordination avec le président de la chambre d'agriculture de la Charente. Élus, agriculteurs et autres professionnels du secteur ont travaillé ensemble pour donner leur avis sur ce projet de loi.

• infrastructures, désertification médicale, développement économique, cognac

> la desserte du territoire par les infrastructures routières et ferroviaires

Engagement de campagne et constat en tant que citoyenne : celui de la difficulté de relier facilement Angoulême et Cognac. J'ai relancé le dossier de finalisation de la RN 141 avec le président du département auprès des préfets de département et de la région, lors de plusieurs rendez-vous. Il reste en effet 7,5 km d'axe à l'ouest à réaliser. Je me suis également investie avec mes collègues de Charente-Maritime dans le suivi de l'évolution nécessaire de l'axe ferroviaire Angoulême-Saintes-Royan: correspondances avec la gare d'Angoulême, évolution de la ligne. J'ai par ailleurs interrogé le ministère des transports au sujet des nécessaires travaux acoustiques sur la ligne LGV Océane.

> la désertification médicale

Les difficultés d'accès aux soins en zone rurale notamment par la faible part d'installation de nouveaux médecins et la complexité du montage de projets de maison de santé, m'ont amenée à multiplier les rencontres avec des maires, des citoyens, l'hôpital de Cognac, l'agence régionale de santé, la caisse primaire d'assurance maladie de la Charente et des professionnels de santé. J'ai questionné la ministre de la santé et des solidarités sur ces sujets et je continue les échanges pour accompagner fortement les collectivités sur cette question et être un des relais dans leurs projets.

> le développement économique de notre territoire

J'ai participé à plusieurs rencontres de travail avec l'union patronale de la Charente. Nos entreprises interviennent dans des filières très variées, innovantes et très bien ancrées dans le département. Leurs dirigeants ont une vision précise des besoins d'aménagement du territoire charentais. Suite à ces échanges, Véronique Brouillet, directrice générale, m'a accompagnée à un rendez-vous avec le cabinet du ministre de l'économie et des finances, afin d'évoquer deux initiatives locales des entreprises charentaises, à savoir la création de deux fonds spécifiques de soutien financier et de garantie aux entreprises. Cette valorisation des méthodes charentaises a retenu l'attention du ministre dans le cadre de la loi PACTE [plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises] actuellement en discussion au parlement.

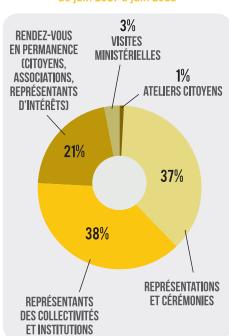
> la filière Cognac

Avec mes collègues Raphaël Gérard et Jean-Philippe Ardouin de Charente-Maritime, je suis intervenue, dès l'été 2017, auprès du ministre de l'économie et des finances et de son cabinet pour évoquer, lors de notre rendez-vous à Bercy en juillet 2017, la question de la certification pour les exportations agroalimentaires vers la Chine et plus particulièrement l'exportation du Cognac. Nous avons rappelé les enjeux pour notre bassin économique de 60 000 emplois directs et indirects et le poids de cette filière dans la balance du commerce extérieur. Le cabinet du ministre a pris le dossier en mains et un suivi est mis en place.

J'ai dernièrement alerté le ministère des affaires étrangères et de l'Europe, par le biais de son secrétaire d'état sur le risque de taxation des exportations de cognac suite aux mesures de rétorsions commerciales des États-Unis et à la riposte de la Communauté Européenne.

4. une année de rencontres en images

mes rencontres en circonscription de juin 2017 à juin 2018





Inauguration de ma permanence parlementaire à Jarnac - 17/09/2017



Au Pôle Emploi de Cognac - 23/10/2017



Ouverture de la conférence des territoires à la préfecture, Angoulême - 28/09/2017



Cérémonie du 11 novembre à Barbezieux



États généraux de l'alimentation à Jarnac - 16/11/2017



Plantation de l'arbre de la laïcité à Mouthierssur-Boëme - 09/12/2017



Sur la tombe de François Mitterand à Jarnac avec Benjamin Griveaux, porte-parole du gouvernement - 08/01/2018



Inauguration de la Rural Web Factory école du numérique à Aubeterre-sur-Drône - 22/02/2018



Au centre de tri Atrion, service public des déchets Calitom à Mornac - 05/03/2018



Réunion SRADDET sur les mobilités au Conseil régional, Bordeaux - 12/03/2018



Deux classes de terminale du lycée Jean Monnet de Cognac ont visité l'Assemblée nationale - 16/03/2018



La Foire au veau de Chalais - 21/05/2018



1^{re} assemblée générale de Spirits Valley à Cognac - 20/06/2018

+ contacts

à la permanence parlementaire 2 place de l'Ancien Marché - BP 90117 16200 Jarnac 05 45 36 93 76

à l'Assemblée nationale 126 rue de l'Université - 75007 Paris 01 40 63 75 62 www2.assemblee-nationale.fr

suivez mon actualité

• @MARSAUDSandra

• @SandraMarsaudLaRepubliqueEnMarche

Directrice de la publication : Sandra Marsaud Rédaction et coordination : Frédéric Oyharçabal Conception graphique : ab graphisme Impression : Valantin, L'Isle-d'Espagnac Crédits photographiques : Assemblée nationale, Sandra Marsaud, équipe parlementaire